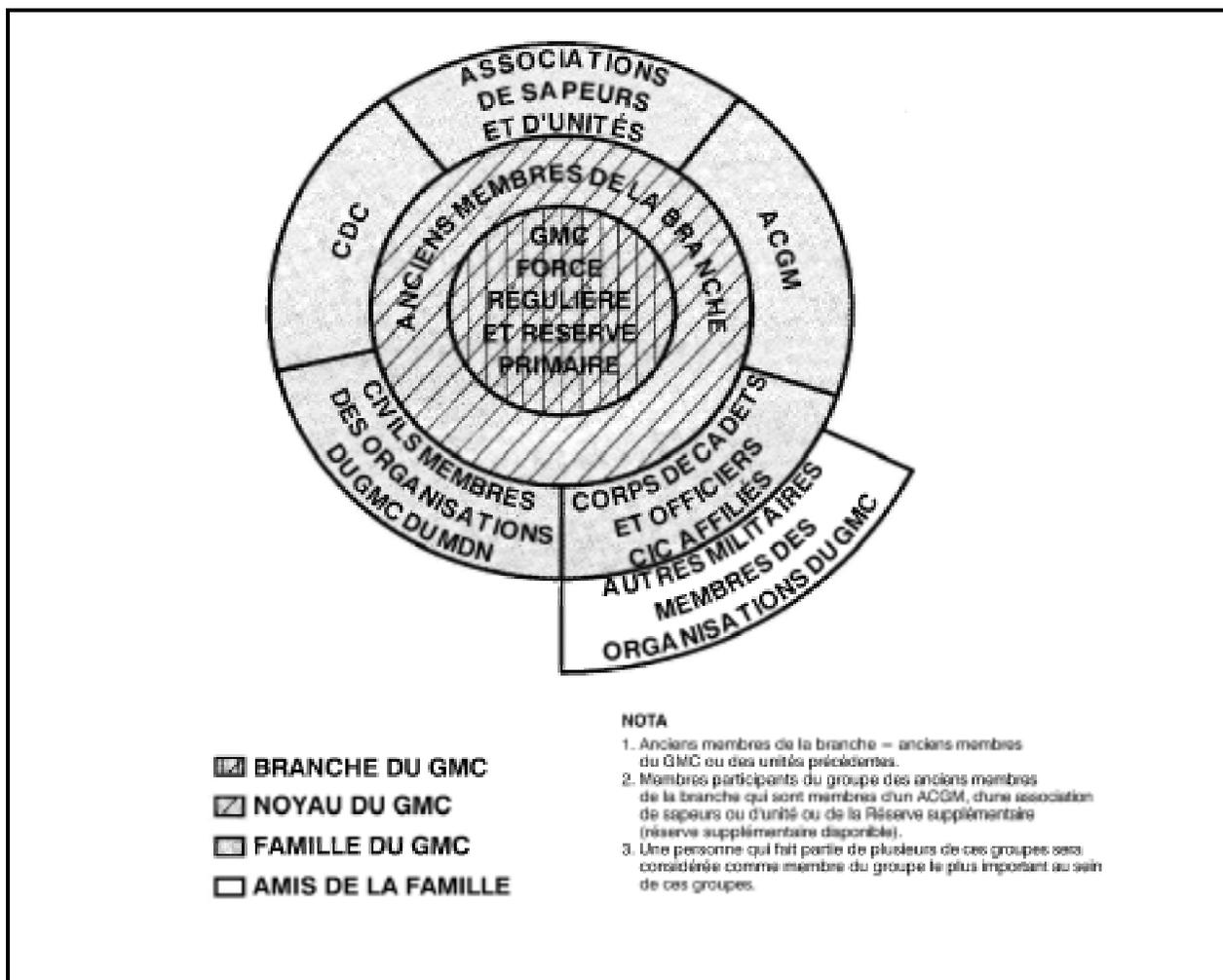


## Chapitre 2 – La famille du GMC

### LE GÉNIE MILITAIRE CANADIEN

1. Le génie militaire canadien est composé des éléments de la Force régulière et de la Réserve de la Branche du génie militaire des Forces canadiennes, lesquels font partie des groupes professionnels militaires présentés à l'[annexe A](#). Cependant, la grande famille du GMC comprend également les officiers à la retraite, les civils occupant une place dans la communauté du génie militaire, les membres des associations du GMC, les corps de cadets du génie militaire et leurs membres du Cadre des instructeurs de cadets. Les éléments constitutifs de la famille du GMC sont illustrés à la figure 2-1.



**Figure 2-1 Éléments du Génie militaire**

2. Les membres de cette famille partagent un seul et même objectif; celui de servir le Canada en appuyant les troupes canadiennes en tant que sapeurs et sapeurs de l'air, offrant des services environnementaux, d'infrastructure, de soutien géomatique, de protection incendie et de sauvetage à la suite d'un écrasement. Les militaires en uniforme servent au sein de la Marine, de l'Armée ou de la Force aérienne afin de remplir la

mission des Forces canadiennes. Les membres civils du ministère et de Construction de Défense Canada appuient les Forces canadiennes au pays et élargissent le savoir des ingénieurs militaires grâce à leur grande expertise. Les membres des associations obtiennent l'appui nécessaire au GMC grâce à un contact direct avec le gouvernement et en faisant la promotion des réalisations et des objectifs du GMC auprès du secteur privé et de la population.

## LES UNITÉS DU GMC

3. Le Génie militaire canadien sert dans chaque établissement des Forces canadiennes et ses membres jouent un rôle essentiel dans le cadre de tout déploiement canadien. Une liste des principales unités du génie militaire est présentée à l'[annexe B](#). Ces unités du GMC sont les suivantes :

- a. Les unités du Génie de combat contribuent à la survie, à la mobilité et à l'efficacité au combat d'autres armes et services et font obstacle aux opérations ennemies;
- b. Les unités du Génie de l'air fournissent la capacité d'établir des bases aériennes opérationnelles dans des zones éloignées, soutiennent la conduite d'opérations soutenues et aident les forces aériennes à récupérer à la suite d'une attaque et à se redéployer;
- c. Les sections du **Génie construction** assurent la construction et l'entretien de l'infrastructure et les services aux installations militaires;
- d. Les unités de **sauvetage en cas d'incendie et d'écrasement** assurent un soutien en matière de protection structurale contre l'incendie, de lutte contre les incendies et de sauvetage en cas d'écrasement aux Forces canadiennes;
- e. Une unité de **Génie construction** (1<sup>re</sup> UGC) fournit des services de génie militaire déployables afin de soutenir les Forces canadiennes et autres ministères gouvernementaux à l'échelle mondiale;
- f. Une unité de **géomatique de défense** (S Carto) fournit des cartes et des renseignements géographiques aux Forces canadiennes et aux forces alliées;
- g. Trois **écoles**, soit l'École du génie militaire des Forces canadiennes (EGMFC), l'École des pompiers des Forces canadiennes (E Pomp FC) et l'École de cartographie militaire (ECM), sont chacune responsables de l'instruction des personnes de tous grades dans leurs groupes professionnels militaires assignés.

## TITRES HONORIFIQUES

4. Colonel en chef. La reine ou le roi détient traditionnellement le titre de colonel en chef et agit à titre de patronne ou patron du Génie. Le titre de colonel en chef d'une unité canadienne semble avoir pour la première fois été attribué à la duchesse de Connaught pour le 199<sup>e</sup> Bataillon en avril 1917. Le roi Georges VI a été nommé colonel en chef du Corps Royal du Génie canadien (CRGC) et des Royal Engineers (RE) en février 1938. La reine Elizabeth II est devenue colonel en chef lorsqu'elle lui a succédé sur le trône et a conservé ce titre jusqu'à la dissolution du CRGC le 1<sup>er</sup> février 1968. Sa Majesté a accepté le nouveau titre de colonel en chef du GMC le 11 juin 1977, au moment de son Jubilé d'argent. Cela a représenté un honneur particulier puisqu'il s'agissait du seul titre honorifique accepté à cette occasion.

5. Colonel commandant. Ce titre honorifique est normalement conféré pour trois ans et est accordé à un officier à la retraite qui a servi avec distinction. Le premier colonel commandant de l'Armée canadienne a été désigné pour l'Artillerie en janvier 1925 et en décembre 1947, chaque corps de l'Armée canadienne était autorisé à désigner un colonel commandant. Les titulaires devaient détenir le grade de colonel ou un grade supérieur et, quoique les colonels commandants pouvaient avoir détenu un grade supérieur, ils portaient avec fierté l'insigne de colonel. Le titre de colonel est symbolique et représente le plus haut grade au sein du système historique des régiments et le titulaire de ce poste supérieur a une relation directe avec la troupe. Le premier colonel commandant du Génie canadien fut le brigadier J.L. Melville, CBE, MC, ED, CD, qui a reçu ce titre en 1948 alors qu'il était désigné sous le nom « *colonel commandant honoraire* ». Une liste complète des anciens colonels commandants est incluse à l'[annexe C](#).

6. Le colonel commandant a droit aux égards d'un amiral commandant ou d'un officier général lorsqu'il rend visite aux unités du GMC. Lorsque l'on s'adresse ou que l'on fait référence à une personne qui détient un titre honorifique, il est courant d'utiliser l'ancien grade. Entre autres exemples, le colonel commandant est appelé brigadier-général Holdfast. Quoique le colonel commandant porte habituellement l'insigne de ce grade, il porte l'insigne de son ancien grade sur sa tenue de mess en tout temps et sur la tenue de service lorsqu'il ne s'acquitte pas de tâches inhérentes au titre.

7. Le colonel commandant est nommé par les précédents colonels commandants, l'ingénieur supérieur en service actif et le conseiller de la Branche. Son titre lui est attribué par le ministre de la Défense nationale pour une période de trois ans. La cérémonie officielle de changement de nomination est généralement tenue conjointement avec une autre activité importante de la famille du GMC, de sorte que des représentants du GMC des quatre coins du pays y sont rassemblés, et est généralement accompagnée d'un défilé. Les procédures de la cérémonie officielle de passation du titre honorifique de colonel commandant et de la prestation de serment du colonel commandant du GMC sont présentées à l'[annexe C](#).

8. Le colonel commandant a les responsabilités suivantes :

- a. encourager l'esprit de corps, en collaboration avec le conseiller de la Branche du GMC et l'adjutant-chef du GMC;
- b. faire valoir le Génie militaire canadien au sein des Forces canadiennes;
- c. informer le colonel en chef, par l'entremise de son secrétaire privé, des activités importantes du Génie militaire canadien;
- d. rendre visite aux unités du génie de la Force régulière et de la Réserve, aux corps de cadets affiliés, aux autres titulaires de titres honorifiques des unités du GMC, à d'autres organismes alliés analogues et aux associations du GMC, et assurer la liaison avec tous ces éléments;
- e. choisir les personnes qui assisteront aux activités du Souvenir organisées par le ministère des Anciens Combattants;
- f. remettre les trophées d'envergure du GMC;
- g. présenter, au nom du GMC, les vœux de Noël et du Nouvel An aux autres services et régiments dans le cadre de leurs activités commémoratives;
- h. conseiller le Quartier général de la Défense nationale sur des sujets d'importance pour le GMC;
- i. maintenir la liaison avec les corporations professionnelles d'ingénieurs afin de susciter l'intérêt des ingénieurs civils et des technologues quant aux aspects militaires de la profession;

- j. contribuer à maintenir l'uniformité au niveau de la tenue et des traditions du GMC;
  - k. participer, en tant que membre, au Conseil de la Branche du GMC et au Comité national de l'Association du Génie militaire canadien;
  - l. assister aux réunions du Congrès des associations de la Défense à titre d'observateur; et
  - m. agir à titre de président honoraire de l'Association du musée du génie militaire du Canada.
9. Colonels et lieutenants-colonels honoraires. Le premier titre honoraire semble avoir été attribué au 13<sup>e</sup> Bataillon en novembre 1895. En octobre 1897, chaque régiment de l'artillerie, de la cavalerie et de l'infanterie a été autorisé à attribuer un tel titre. Pour la première fois en 1937, des lieutenants-colonels de sapeurs de district, les prédécesseurs des régiments du génie de campagne, ont été nommés. Les unités de taille régimentaire ont généralement un colonel honoraire et un lieutenant-colonel honoraire, tandis que les escadrons indépendants n'ont qu'un lieutenant-colonel honoraire.
10. Les fonctions honorifiques sont semblables à celles du colonel commandant, mais se concentrent au niveau des unités. Ces fonctions consistent, notamment, à favoriser l'esprit de corps de l'unité, conseiller le commandant, faire valoir l'unité dans les communautés, sauvegarder le patrimoine de l'unité et conseiller le colonel commandant et le conseiller de la Branche du GMC sur des questions d'importance pour l'unité.
11. Aujourd'hui, les officiers supérieurs de l'unité, qu'ils soient en service actif ou à la retraite, procèdent à la nomination des colonels et des lieutenants-colonels honoraires par l'entremise de la chaîne de commandement. Le ministre de la Défense nationale confère alors les postes honoraires aux éminents Canadiens choisis pour une durée de trois ans. Ces personnes jouent un rôle important en tant que gardiens de l'histoire et des traditions de leur unité respective, favorisent l'esprit de corps, conseillent les commandants et font valoir la Réserve auprès de leur communauté. Ils maintiennent également la liaison avec les éléments constitutifs de la Force régulière du GMC.
12. Ingénieur supérieur en service actif. L'ingénieur supérieur en service actif est l'officier de génie militaire qui possède le grade le plus élevé. Il est au fait de ce qui se passe aux plus hauts niveaux du ministère de la Défense nationale et est chargé de promouvoir le GMC et de déterminer l'impact des décisions importantes en matière de politiques sur le GMC. L'ingénieur supérieur en service actif est impliqué dans les questions liées au personnel au sein du GMC et dans les questions liées à la structure du génie militaire. Il conseille également le chef d'état-major de la Défense, le sous-ministre adjoint (Ressources humaines du domaine militaire) et les chefs des trois états-majors environnementaux quant à la nomination des officiers supérieurs du génie. Il est membre du Conseil de la Branche et peut être appelé à s'acquitter d'obligations rattachées aux cérémonies militaires lorsque le colonel commandant du GMC ou le conseiller de la Branche du GMC ne peut le faire. Une liste des précédents ingénieurs supérieurs en service actif est présentée à l'[annexe D](#).
13. Conseiller de la Branche. Le conseiller de la Branche est l'agent de coordination des questions liées au personnel du GMC et celui qui conseille le sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Militaires) concernant le personnel du GMC. Le titulaire du poste de Directeur – Opérations (Génie militaire)/J3 Génie-Opérations (DOGM/J3 Génie Ops) occupe généralement cette fonction puisque les tâches des ingénieurs J3 sont liées à la plupart des opérations du GMC et que le conseiller de la Branche est donc directement concerné par la plupart des questions liées au GMC. Une liste des conseillers de la Branche est présentée à l'[annexe E](#).
14. Le conseiller de la Branche participe aux aspects suivants :
- a. gestion de la structure des professions militaires;
  - b. gestion de carrière;

- c. instruction des ingénieurs;
- d. communications et cohésion au sein du Génie militaire;
- e. moral du Génie militaire;
- f. activités du colonel commandant du GMC.

15. Le conseiller de la Branche s'entretient avec les conseillers de tous les domaines du génie ainsi qu'avec le représentant principal du génie de la Marine, de l'Armée et de la Force aérienne. Ces conseillers donnent des conseils et formulent des recommandations sur les capacités des unités et sur le perfectionnement de l'effectif. Les officiers chargés de fournir ces conseils sont les suivants :

- a. l'ingénieur supérieur de l'état-major de l'Armée de terre, qui est aussi le directeur – Génie de l'Armée de terre;
- b. l'ingénieur supérieur de l'état-major de la Force aérienne (1<sup>re</sup> Division aérienne du Canada A4 Génie de l'air);
- c. l'ingénieur supérieur de l'état-major des Forces maritimes;
- d. l'officier supérieur de géomatique des FC (J2 Géomatique imagerie et contre-ingérence); et
- e. le directeur – Service des incendies (Forces canadiennes), qui est le conseiller professionnel pour les pompiers.

16. Capitaine-adjutant du Génie militaire canadien. Le capitaine-adjutant est le capitaine du GMC dont la principale responsabilité se situe au niveau des communications au sein du GMC. Les renseignements parviennent à ce bureau et le Capt Adjt se charge de les diffuser aux membres ou aux organismes concernés. Le Capt Adjt est également l'officier d'état-major du conseiller de la Branche et agit à titre d'assistant exécutif du colonel commandant en assurant la liaison avec les unités hôtes et en s'assurant d'une visibilité adéquate à l'échelle du GMC. Il est le secrétaire du Conseil de la Branche et fait généralement partie des associations du GMC, telles que l'Association du Génie militaire canadien. Toutes les questions liées au GMC sont filtrées par le Capt Adjt qui est entièrement à la disposition de tous les membres de la famille du GMC, y compris les membres retraités et les civils.

17. Adjudant-chef du Génie militaire canadien. Le titulaire de ce titre, qui est le plus élevé des titres réservés à un militaire du rang du GMC, doit assumer à la fois des responsabilités honorifiques et fonctionnelles. Il est choisi par le Conseil de la Branche parmi les candidats provenant des divers métiers du génie. Par tradition, l'adjudant-chef du GMC a un accès direct aux membres de la famille du génie. Une liste des précédents Adjudc GMC est présentée à l'[annexe F](#).

18. L'adjudant-chef du GMC est placé sous la direction du conseiller de la Branche et doit, notamment :

- a. conseiller le conseiller de la Branche sur les politiques en matière de personnel visant les MR;
- b. formuler des recommandations au conseiller de la Branche concernant le développement et l'amélioration du matériel, des effets et de la tenue du génie ainsi que sur la promotion de l'unité et de l'esprit de corps;
- c. coordonner le groupe de travail annuel des adjudants-chefs du GMC;
- d. représenter le GMC lors des réunions des adjudants-chefs des services des Forces canadiennes; et

- e. accompagner le conseiller de la Branche et le colonel commandant lors de leurs visites aux unités et aux organismes du GMC afin d'assurer un lien de communication direct avec les MR.

## COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL

19. Groupe consultatif du génie. Le Groupe consultatif du génie offre des conseils au Conseil de la Branche sur les questions touchant l'avenir du GMC, son bien-être, son développement et sa place au sein des FC. Il fait également valoir les intérêts du GMC auprès des niveaux supérieurs militaires et gouvernementaux. Les membres du Groupe consultatif du génie sont d'actuels et d'anciens colonels commandants, ainsi que des officiers généraux du génie à la retraite. En vertu des affiliations et des contacts établis par les membres de ce groupe, à la fois pendant et après leur carrière militaire, le potentiel d'influence au nom du GMC est considérable. Les membres nomment un président, qui restera en poste pendant deux ans, et se rencontrent officiellement à la demande du Conseil de la Branche.

20. Conseil de la Branche. Le Conseil de la Branche offre des conseils au conseiller de la Branche, élabore et approuve les politiques du GMC, surveille le rendement et les conditions de service, et fait valoir le bien-être, le professionnalisme et l'esprit de corps de la famille du GMC. Ce conseil est composé de colonels de la Force régulière et de la Réserve et d'officiers généraux œuvrant dans le génie militaire. On y retrouve également le colonel commandant, le président de l'Association du Génie militaire canadien et l'adjudant-chef du génie, qui agit d'office. Le Conseil de la Branche se réunit au besoin avec, à sa présidence, le conseiller de la Branche.

21. Groupe de travail des adjudants-chefs du GMC. Le groupe de travail des adjudants-chefs du GMC a pour objectif de donner des avis au conseiller de la Branche sur toute question touchant le bien-être, le moral, l'emploi et les conditions de service des membres du GMC, tout particulièrement en ce qui a trait à la carrière des militaires du rang. Ce groupe, composé d'adjudants-chefs de la Force régulière et de la Réserve représentant tous les éléments constitutifs du GMC, se réunit annuellement.

## ASSOCIATIONS

22. L'Association du Génie militaire canadien. L'Association du Génie militaire canadien (AGMC) a été créée en novembre 2000 dans le but d'offrir un centre de liaison à l'appui du GMC. L'AGMC recrute ses membres et met en œuvre une série de programmes, de services et d'activités à l'échelle locale et nationale. Elle a pour principale mission d'accroître l'efficacité du Canada en matière de génie militaire et de favoriser le bien-être des ingénieurs militaires canadiens grâce aux objectifs suivants :

- accroître l'efficacité du Canada en matière de génie militaire, promouvoir l'excellence dans son développement et susciter un intérêt dans tous les aspects du génie militaire;
- encourager une communication efficace et une relation étroite entre tous les membres du GMC en service et à la retraite, ses prédécesseurs, ainsi que les civils et les organismes qui y sont rattachés;
- favoriser le bien-être de tous les membres de l'Association et intervenir rapidement pour aider, au besoin, à assurer le bien-être de ses membres et de leur famille;
- utiliser les talents du GMC dans des domaines précis qui demandent à être développés, au Canada et à l'échelle mondiale;
- préserver l'histoire des ingénieurs militaires du Canada en rendant hommage à leurs coutumes, leurs traditions et leur patrimoine, et commémorer ces réalisations ainsi que les sacrifices qui ont été faits;
- favoriser la position du GMC au sein des Forces canadiennes et, du fait même, accroître les occasions pour les membres du GMC des FC et de la société canadienne en général;
- collaborer avec d'autres organismes et organisations qui soulèvent les intérêts stratégiques et de sécurité nationale du Canada et conseiller le gouvernement du Canada sur des questions qui touchent le génie militaire.

23. Autres associations du GMC. Il existe un réseau d'associations regroupant plusieurs milliers de membres retraités et d'anciens combattants de tous les grades du génie militaire. Ces associations sont, pour la plupart, de nature fraternelle et nombre d'entre elles sont organisées par unité. Étant donné que tous les membres ne résident pas dans une même région géographique, une seule réunion annuelle est généralement tenue. Ces organisations du GMC jouent un rôle important en maintenant un lien fraternel entre les membres, en sensibilisant davantage la population aux réalisations du génie militaire et en amassant des fonds pour le musée et autres projets du GMC. Une liste de ces associations est présentée à l'[annexe G](#).

24. Corporations professionnelles d'ingénieurs et de techniciens. Les membres du GMC appartiennent à deux corps de métier, soit le métier des armes et le métier d'ingénieur. Par l'instruction et l'entraînement que dispensent les FC, la compétence dans le premier métier est assurée. L'admissibilité au second métier est établie par l'accréditation et la reconnaissance accordées par des associations d'ingénieurs et de techniciens provinciales. Le GMC a pour politique d'encourager et de renforcer les liens avec les associations de génie militaires et civiles internationales. Les membres du GMC sont incités à participer aux divers corps professionnels et techniques civils existants, tels que les Professional Engineers, la Society of Civil Engineers ou la Society of Mechanical Engineers, et les techniciens-spécialistes agréés en ingénierie. La participation à ces organisations accroît la visibilité du génie militaire et encourage un dialogue technique entre les ingénieurs militaires et leurs homologues civils. Les membres du GMC tirent également largement profit des activités de perfectionnement professionnel commanditées par ces organisations.

## **MUSÉE DU GÉNIE MILITAIRE DES FORCES CANADIENNES**

25. Le Musée du génie militaire des Forces canadiennes a pour mission de préserver et d'interpréter le patrimoine du GMC et d'accroître le sentiment d'appartenance et d'esprit de corps du génie. L'Association du musée du génie militaire du Canada (AMGMC) est vouée à préserver ce patrimoine. Le musée a ouvert ses portes le 11 mai 1957 à la BFC Chilliwack, à Vedder Crossing, C.-B., sous le nom de Royal Canadian Engineer Museum. Le 13 octobre 1972, à la suite de l'unification et de la formation de la Branche du génie militaire, le musée a été renommé Musée du génie militaire des Forces canadiennes. Il s'agit d'un musée entièrement agréé qui occupe une place d'envergure dans le réseau des musées des FC. Les noms des membres du conseil d'administration et du comité du musée sont donnés à l'[annexe H](#) du présent chapitre.

26. À la suite de la fermeture de la BFC Chilliwack en 1997, les 35 000 objets appartenant au musée ont été envoyés à Gagetown, N.-B. Le musée est désormais situé de façon permanente à l'École du génie militaire des Forces canadiennes, dans l'édifice Mitchell, et est confié aux soins de l'École. Des vitrines inspirantes ont été placées partout dans l'édifice et sur le terrain environnant de façon à ce que les étudiants en génie et le personnel soient entourés par des éléments de leur histoire. Les ingénieurs qui traversent les corridors de l'édifice Mitchell, sous le regard attentif de ceux qui furent jadis des héros du génie, sont imprégnés d'un esprit de corps qui donnent un sens à leur vie.

27. Le Musée du génie militaire des Forces canadiennes est un musée national qui possède une collection variée de souvenirs militaires représentant les ingénieurs de l'Armée, de la Force aérienne et de la Marine d'un océan à l'autre, dans chaque conflit d'envergure. La collection remonte aussi loin que l'an 1608, alors que les ingénieurs ont amorcé la conception et la construction d'un nouveau port dans la colonie de la baie de Plaisance, T.-N. Les exploits éminents en matière d'ingénierie qui ont contribué à la formation du Canada, y compris le levé topographique de la frontière Canada-États-Unis, la Citadelle et le port de Halifax, la Citadelle de Québec, la route de l'Alaska et le canal Rideau, sont bien documentés dans les vitrines d'exposition. Les honneurs de guerre, les uniformes, le matériel, les souvenirs et les journaux de guerre d'éminents ingénieurs sont présentés partout dans le musée afin de permettre au visiteur de comprendre le caractère indispensable du génie militaire dans chaque conflit canadien.

28. Le Musée est une grande source de fierté pour tous les ingénieurs et il présente nombre d'objets de grande valeur et de grande importance historique, y compris la Croix de Victoria décernée au capitaine Coulson Norman (Mike) Mitchell du 4<sup>e</sup> Bataillon du génie du Canada, qui a servi près de Cambrai pendant la Première Guerre Mondiale. La collection de tableaux comprend une esquisse au fusain de Fred Varley, un des membres du fameux Groupe des Sept, illustrant un ingénieur militaire. Tous les objets exposés ne représentent cependant qu'un échantillon du riche patrimoine du musée puisque des centaines d'objets demeurent entreposées jusqu'à ce que des vitrines appropriées soient construites. Afin de se familiariser avec ce patrimoine, chaque groupe d'étudiants subalternes est appelé à faire des recherches et à réaliser un projet pour le musée. Afin de maintenir la qualité des expositions et de s'assurer de la survie à long terme du musée, l'aide et l'appui de tous les ingénieurs sont d'une importance capitale. Des dons d'objets et des dons en argent, lesquels sont déductibles d'impôts, sont encouragés, et le personnel apprécie toujours les nouvelles idées ou les suggestions. Pour devenir donateur ou membre actif du Musée du GMC, communiquez avec le personnel du musée à l'adresse suivante :

Musée du génie militaire des Forces canadiennes  
a/s École du génie militaire des Forces canadiennes  
Édifice Mitchell  
Base des Forces canadiennes Gagetown  
C.P. 17000 Succ. Forces  
Oromocto, N.-B. E2V 4J5  
Courriel : [cfsme\\_cmuseum@brunnet.net](mailto:cfsme_cmuseum@brunnet.net)  
Site Web : [www.cmuseum.ca](http://www.cmuseum.ca)

## FONDS

29. Fonds de la Branche. Il s'agit officiellement d'un fonds (participation sur une base volontaire) mis sur pied afin d'appuyer le caractère professionnel du génie, de favoriser l'efficacité de ses institutions et d'assurer le bien-être de ses membres. En 2002, les fonctions et biens du Fonds de la Branche ont été pris en charge par l'Association du Génie militaire canadien.

30. Fonds des officiers. Le GMC gère un fonds contributif au nom de ses officiers ayant pour objectif de reconnaître la contribution des officiers au GMC. Ce fonds est contrôlé et géré par un comité directeur présidé par le conseiller de la Branche. La cotisation unique de chaque participant s'élève à quarante dollars et est généralement versée à la nomination de l'officier. Les coordonnées relatives à ce fonds peuvent être obtenues auprès du capitaine-adjutant du GMC.

31. Fonds des unités. La plupart des unités possèdent un fonds auquel les membres doivent contribuer mensuellement et qui tire souvent un revenu du magasin de l'unité. Ces fonds sont généralement utilisés pour financer les activités sociales de l'unité, l'achat de cadeaux pour les membres qui quittent l'unité ou prennent leur retraite et pour apporter une aide financière aux membres de l'unité qui sont dans le besoin. Des couronnes mortuaires ou des dons à des organismes de charité sont également remis, au nom des membres, lors du décès d'un membre de l'unité ou d'un proche. Des règlements administratifs sont habituellement rattachés aux fonds des unités, lesquels sont contrôlés par un représentant du comité agissant au nom de tous les membres de l'unité.

## COMMUNICATIONS

32. Dans un groupe aussi diversifié que le GMC, il est facile de perdre la trace des gestes extraordinaires de certains de ses membres et éléments constitutifs. Il est très difficile de rester au fait de ce qui se passe quand les activités se succèdent rapidement et il n'est pas rare que certains des membres du GMC ne sachent plus très bien où se situer dans la famille du génie. Tous les membres devraient chercher à rester informés et à développer un plus grand sentiment d'appartenance à la famille du génie, et c'est dans cette optique que le GMC a élaboré un excellent plan de communications rejoignant tous les membres grâce à divers médias.

33. La stratégie de communication est centrée sur le capitaine-adjutant du GMC, qui est chargé d'obtenir des renseignements auprès de tous les segments du génie et de gérer leur diffusion. L'engagement et la participation des spécialistes de rang supérieur du génie et des membres des principales associations du GMC sont cependant essentiels à la réussite de cette stratégie. Pour développer un sentiment d'appartenance, tous les membres doivent être représentés, c'est pourquoi tous les ingénieurs devraient participer en fournissant de l'information pertinente et en temps opportun sur les projets de leur unité et les réalisations des membres du GMC. Plusieurs véhicules de communication sont alors utilisés aux fins de diffusion de l'information.

- a. Site Web du GMC. Le site officiel du RID du GMC (accessible uniquement sur le réseau du MDN) est [http://admie.ottawa-hull.mil.ca/dgcps/j3engr/default\\_e.asp](http://admie.ottawa-hull.mil.ca/dgcps/j3engr/default_e.asp). Le capitaine-adjutant du GMC est chargé de maintenir et de mettre à jour ce site auquel tous les autres sites officiels du GMC devraient être reliés. Chaque unité du GMC devrait maintenir un site Web et en fournir l'adresse au capitaine-adjutant du GMC. Les lignes directrices du MDN concernant la conception de sites Web devraient être suivies pour tous les sites Web officiels du GMC.
- b. Ubique UBIQUE, le journal du GMC, est publié à tous les semestres et est diffusé à toutes les installations du génie et à toutes les personnes qui y souscrivent. Il est d'ailleurs possible de s'y abonner par l'entremise du capitaine-adjutant du GMC. *UBIQUE* offre une plate-forme de discussion concernant la technologie de pointe, la doctrine et les diverses questions liées au génie militaire et gardent les membres au fait des nouvelles techniques et réalisations. Il comprend également une rubrique de nouvelles sur les opérations, la formation, les constructions d'envergure, l'histoire, et fait également état des rapports d'activités des unités du génie de la Force régulière et de la Réserve, des rapports sur l'avancement des projets et des pertes de vies humaines. Les articles sont rédigés par des ingénieurs de partout au pays et n'importe quel membre peut soumettre un article en l'envoyant au capitaine-adjutant du GMC.
- c. CHIMO. CHIMO garde les membres du GMC au fait des réalisations importantes des membres et des unités du génie, des questions particulières relatives à l'effectif et au GMC et des projets pouvant avoir un impact sur les membres ou les organisations. Officiellement diffusé à chaque trimestre sous la forme de bulletin, CHIMO est maintenant affiché sur le site Web du génie (RID) à titre de communiqué. Les communiqués CHIMO peuvent également être consultés sur le site Web de l'Association du Génie militaire canadien à l'adresse [www.cmea-agmc.ca](http://www.cmea-agmc.ca). Les articles peuvent être soumis en tout temps au capitaine-adjutant du GMC.



## ***Annexe A – Groupes professionnels militaires du GMC***

1. Les tableaux suivants indiquent les groupes professionnels militaires en vigueur en 2003. Il importe cependant de se rappeler que les groupes militaires qui existent à tout moment sont un reflet des missions des unités ainsi que de la gestion du personnel et de la formation effectuée par l'ensemble des Forces canadiennes. Quoique les changements qui surviennent dans ce domaine sont de nature évolutive, une rationalisation majeure et révolutionnaire des quelque 200 métiers existants des Forces canadiennes est survenue à la fin des années 1960, dans le cadre de l'unification.

2. Il est intéressant de noter l'évolution des métiers du génie militaire avant cet important changement. Les compagnies de travaux du crgm, par exemple, regroupaient 38 métiers représentés dans ses compagnies des travaux à la fin de la seconde guerre mondiale. Vingt ans plus tard, ces métiers avaient évolué pour ne former qu'un tiers de ce nombre, soit : charpentier, plombier, peintre, maçon, bétonneur, ferblantier, technicien des charpentes, mineur, roctier, dessinateur, arpenteur (génie), arpenteur (topographie), photogrammétriste et contremaître des travaux. Pendant cette même période, on retrouvait un nombre semblable de métiers de la construction au sein de l'arc, soit : technicien en construction, plombier-gazier, mécanicien de machines fixes, technicien en carburants, en épuration de l'eau et en systèmes sanitaires, technicien en construction, technicien des groupes électrogènes, technicien en réfrigération et des systèmes mécaniques, surintendant en construction et en entretien, technicien des procédures Génie construction et pompier. En 1968, à la suite de la rationalisation des métiers lors de l'unification, la branche du génie militaire canadien comptait 14 métiers.

### **GPM DES OFFICIERS DU GMC**

<b>GPM</b>	<b>TITRE</b>
24U	Ingénieur (G MIL) sans formation
24	Ingénieur (G MIL)
46U	Officier du Génie de l'air (GA) sans formation
46	Officier du Génie de l'air (GA)

**Tableau 2-1 Tableau des emplois des officiers du GMC**

### **GPM DES MILITAIRES DU RANG DU GMC**

<b>GPM</b>	<b>TITRE</b>	<b>ABRÉVIATION</b>
043	Ingénieur de combat	ENGR CBT
142	Technicien géomatique	TECH GEO
641	Technicien en réfrigération	TECH REFR
642	Technicien distribution électrique	TECH DE

<b>GPM</b>	<b>TITRE</b>	<b>ABRÉVIATION</b>
643	Technicien groupes électrogènes	TECH GE
646	Technicien plomberie et chauffage	TECH PC
647	Technicien eau, produits pétroliers et environnement	TECH EPPR
648	Technicien construction	TECH CONST
649	Surintendant Génie construction [adj à adjuc – GPM Cap] Note 1	SUPT GC
651	Pompier	POMPIER

*Note 1 : « Cap » est un GPM assigné uniquement aux adjudants et aux grades supérieurs. Les postes de GPM 649 sont occupés par des militaires dont le métier appartenait à la classification 640. Entre autres exemples, un TECH REFR devient un SUPT GC après avoir été promu au grade d'adj.*

*Note 2 : Les GPM de la Réserve sont les mêmes, exception faite de l'ajout du préfixe R. Entre autres exemples, R651 est un pompier de la Réserve.*

## **Tableau 2-2 Tableau des militaires du rang du GMC**

## ***Annexe B – Principales unités du génie***

### **UNITÉS DE LA FORCE RÉGULIÈRE**

<b>NOM DE L'UNITÉ</b>	<b>EMPLACEMENT</b>	<b>ÉLÉMENT</b>
1 <sup>er</sup> Régiment du génie de combat	BFC Edmonton (Alb.)	Terre
2 <sup>e</sup> Régiment du génie de combat	BFC Petawawa (Ont.)	Terre
5 <sup>e</sup> Régiment du génie de combat	BFC Valcartier (Qué.)	Terre
4 <sup>e</sup> Régiment d'appui du génie	BFC Gagetown (N.-B.)	Terre
4 <sup>e</sup> Escadron du génie de l'air	BFC Cold Lake (Alb.)	Air
1 <sup>re</sup> Unité du Génie construction	Moncton (N.-B.)	Unité des FC
Service de cartographie	Ottawa (Ont.)	Unité des FC
École du génie militaire des Forces canadiennes	BFC Gagetown (N.-B.)	Unité des FC
École de cartographie militaire	Ottawa (Ont.)	Unité des FC
École des pompiers des Forces canadiennes	BFC Borden (Ont.)	Unité des FC
Sections et détachements du Génie construction	Toutes les installations des FC	Tous

**Tableau 2-3 Tableau des unités de la Force régulière**

### **UNITÉS DE LA FORCE DE RÉSERVE**

<b>NOM DE L'UNITÉ</b>	<b>EMPLACEMENT</b>	<b>ÉLÉMENT</b>
2 <sup>e</sup> Régiment du génie de campagne	Toronto (Ont.)	Terre
3 <sup>e</sup> Régiment du génie de campagne	Montréal (Qué.)	Terre
8 <sup>e</sup> Régiment du génie de campagne	Edmonton (Alb.)	Terre
31 <sup>e</sup> Régiment du génie de campagne (Elgin)	St. Thomas (Ont.)	Terre
3 <sup>e</sup> Escadron du génie de campagne	Ottawa (Ont.)	Terre
6 <sup>e</sup> Escadron du génie de campagne	North Vancouver (C.-B.)	Terre
9 <sup>e</sup> Escadron du génie	Rouyn-Noranda (Qué.)	Terre
10 <sup>e</sup> Escadron du génie	Québec (Qué.)	Terre
33 <sup>e</sup> Escadron du génie de campagne	Calgary (Alb.)	Terre
44 <sup>e</sup> Escadron du génie de campagne	Trail (C.-B.)	Terre
45 <sup>e</sup> Escadron du génie de campagne	Sydney (N.-É.)	Terre
56 <sup>e</sup> Escadron du génie de campagne	Saint Johns (I.-N.)	Terre
14 <sup>e</sup> QG de l'Escadron du génie de campagne	Bridgewater (I.-N.)	Air
/143 <sup>e</sup> Escadrille du génie de l'air	Lunenburg (N.-É.)	Air
/144 <sup>e</sup> Escadrille du génie de l'air	Pictou (N.-É.)	Air
/91 <sup>e</sup> Escadrille du génie de l'air	Gander (I.-N.)	Air
192 <sup>e</sup> Escadrille du génie de l'air	Abbotsford (C.-B.)	Air

**Tableau 2-4 Tableau des unités de la Force de réserve**

Veillez noter que le nom des unités de la Force régulière et de la Force de réserve qui ne sont plus en service actif peut être consulté dans les Volumes I à III de *The History of the Royal Canadian Engineers/Canadian Military Engineers*.



### ***Annexe C – Cérémonie de passation du titre honorifique de colonel commandant***

1. La Cérémonie de passation du titre honorifique de colonel commandant décrite ci-après a lieu à l'intérieur, mais elle peut donner lieu à un rassemblement à l'extérieur, à la discrétion du conseiller de la Branche et avec l'approbation du commandant des troupes du GMC participant à la cérémonie, et être adaptée selon des circonstances particulières.

2. Cérémonie d'arrivée. Les invités arrivent avant le colonel commandant et son successeur désigné. Dans la mesure du possible, et tout dépendant des circonstances, une garde d'honneur du GMC peut être prévue.

- a. Le colonel commandant arrive en premier, passe les troupes en revue et s'adresse à la garde. À la suite du salut militaire de départ, il entre dans l'édifice. Le salut est le suivant : « ***À votre colonel, ingénieurs saluez, présentez armes (ou saluez)!*** » Les unités de sapeurs structurées peuvent utiliser la phrase « ***Sapeurs saluez*** » en lieu et place de « ***Ingénieurs saluez*** », tout dépendant de la coutume locale.
- b. Le colonel commandant désigné arrive quelques minutes plus tard, passe les troupes en revue, peut inspecter la garde et s'y adresser. À la suite du salut de départ, il entre dans l'édifice. Le salut est le suivant : « ***Ingénieurs saluez, présentez arme (ou saluez)!*** »

3. Passation du titre honorifique. Après la tenue de toute activité préliminaire connexe et le rassemblement des invités et des personnalités, on s'assure que les verres ont été remplis et le conseiller de la Branche demande le silence et procède à la cérémonie suivante :

- a. Présentations. L'officier supérieur en service du génie, le colonel commandant, le colonel commandant désigné (et leurs conjoints), ainsi que l'adjudant-chef du GMC, s'avancent et sont présentés.
- b. Toast en l'honneur du colonel commandant. Le conseiller de la Branche remercie le colonel commandant au nom des ingénieurs militaires. Les messages de la grande famille du GMC peuvent alors être lus. Le conseiller de la Branche conclut avec un toast en l'honneur du colonel commandant en s'adressant à lui par son nom (p. ex., « ***Mesdames et messieurs, un toast en l'honneur de notre colonel et de son épouse, à Norm et Norma Bailey*** »).
- c. Commentaires du colonel commandant. Le colonel commandant peut s'adresser aux personnes réunies pour cette occasion.
- d. Retour du fanion. Aidé de l'adjudant-chef du GMC, le colonel commandant rend le fanion du colonel commandant à l'officier supérieur en service du génie, passant ainsi le titre honorifique au GMC (de temps à autre pendant la cérémonie, l'adjudant-chef du GMC peut tenir, au besoin, le fanion).
- e. Passation – Prestation de serment. L'officier supérieur en service du génie ou le conseiller de la Branche invite le colonel commandant désigné à prêter serment.
- f. Présentation du fanion du colonel commandant. Le GMC confère le titre honorifique lorsque l'officier supérieur en service du génie, aidé de l'adjudant-chef du GMC, présente le fanion au colonel commandant désigné.
- g. Signature des certificats. Le colonel commandant et son prédécesseur signent les certificats de passation du titre. Le conseiller de la Branche et l'officier supérieur en service du génie signent alors en tant que témoins. Le certificat original est remis au colonel commandant et deux autres exemplaires sont remis à son prédécesseur et au GMC aux fins de consignation.

- h. Remises à l'ancien colonel commandant. L'adjudant-chef du GMC est invité à remettre en gage de souvenir l'ancien fanion à l'ancien colonel commandant et l'officier supérieur en service du génie remet un présent à l'épouse de l'ancien colonel commandant. D'autres marques d'appréciation peuvent alors être remises.
- i. Toast en l'honneur du colonel commandant. En tant que dernière fonction officielle, l'ancien colonel commandant s'adresse au nouveau colonel commandant et termine avec un toast (p. ex., « *Mesdames et messieurs, un toast en l'honneur de notre colonel commandant et de son épouse, à Douglas et Francis Bayonet* »).
- j. Toast en l'honneur du Génie militaire canadien. La première fonction du nouveau colonel commandant est de proposer un toast en l'honneur du GMC et, s'il le désire, d'ajouter quelques commentaires concernant l'événement. Bien qu'aucune adresse officielle ne soit prévue, il est habituellement possible d'en faire une au cours des événements qui s'ensuivent. Cela peut se produire dans le cadre des remarques de fin de cérémonie ou lors du discours à la fin du souper. Quoique le toast en l'honneur du GMC puisse prendre diverses formes, la réponse traditionnelle est un retentissant « *Chimo!* »
- k. Commentaires de clôture. Le conseiller de la Branche met fin à la cérémonie en priant les invités de s'avancer pour rencontrer les personnalités.

### **PRESTATION DE SERMENT DU COLONEL COMMANDANT**

« Je, ... (nom au complet)... en présence du Tout-Puissant et en compagnie de mes pairs de tous les grades, en activité ou à la retraite, faisant partie de la famille du génie militaire canadien, accepte le titre honorifique de colonel commandant.

Je jure de promouvoir l'esprit de corps à l'échelle du Génie militaire canadien en rendant visite aux membres de la famille où qu'ils servent, en partageant leurs inquiétudes et en défendant leurs intérêts aux plus hauts niveaux.

Je jure de respecter le patrimoine inestimable des navigateurs, des soldats et des aviateurs, des hommes et des femmes dont l'esprit innovateur permet de bâtir un Canada fort et prospère.

Je jure de promouvoir les institutions du génie militaire canadien, de les conseiller sur les questions concernant le génie et ses membres et d'assurer la liaison avec nos services, nos corps et nos associations alliées et affiliées.

J'accepte le présent titre avec une grande fierté envers les traditions du génie et les réalisations de générations de sapeurs dont les sacrifices et les activités, en temps de paix comme en temps de guerre, ont fait en sorte qu'ils se sont distingués, qu'ils ont fait honneur au génie et à leur pays.

J'accepte le présent titre avec humilité, en reconnaissant que le seul titre honorifique le plus élevé du Génie militaire canadien est celui de notre colonel en chef, en l'occurrence Sa Majesté la reine Elizabeth.

J'accepte avec confiance l'excellence et l'esprit d'amitié de la famille du génie militaire canadien. À cet effet, j'appelle les personnes présentes et, par leur entremise, tous les membres de la famille, à se joindre à moi, en acte et en pensée, et à m'appuyer dans l'exercice de mes nombreuses fonctions afin qu'ensemble nous poursuivions la destinée du Génie militaire canadien.

Que le Tout-Puissant soit à jamais avec nous... Chimo! »

## **COLONELS COMMANDANTS DU GMC**

Brigadier J.L. Melville, OBE, MC, ED, CD	1962-1973
Colonel R.J. Carson, CD	1973-1978
Major-général G.H. Spencer, OBE, CD	1978-1982
Colonel M.C. Sutherland-Brown, DSO, CD	1982-1988
Colonel E.A. Ballantyne, CD	1988-1991
Major-général N.S. Freeman, CD	1991-1994
Major-général J.A. Stewart, CD	1994-1997
Brigadier-général A.C. Brown, CMM, CD	1997-2000
Brigadier-général T.H.M. Silva, CD	2000-

Remarque : Le brigadier Melville a porté le titre de colonel commandant honoraire du Corps Royal du Génie canadien de 1948 à 1962. Son titre honorifique a été changé à celui de colonel commandant le 20 septembre 1962 et il a poursuivi ses activités à ce titre jusqu'en 1968. Il était si respecté, au moment de l'unification des trois services, qu'il a continué d'agir à titre de colonel commandant pendant l'évolution du Génie militaire canadien.



***Annexe D – Officiers supérieurs en service du génie***

Lieutenant-général L.G.C. Lilley, DSO, CD	1966-1970
Major-général G.H. Spencer, OBE, CD	1970-1972
Major-général N.C. Brown, DFC, CD	1972-1974
Major-général R.E. Ashton, CD	1974-1978
Major-général N.G. Trower, MBE, CD	1978-1979
Major-général N.S. Freeman, CD	1979-1982
Major-général J.A. Stewart, CD	1982-1985
Major-général D.M. Gray, CD	1985-1987
Major-général J.E. Woods, CD	1987-1990
Major-général J.L. Adams, CMM, CD	1990-1993
Brigadier-général D.W. Edgecombe, CD	1993
Major-général K.G. Penney, OMM, CD	1993-2003
Major-général E.S. Fitch, OMM, MSM, CD	2003-

Remarque : Cette liste ne comprend que les officiers supérieurs en service du génie ayant servi depuis l'unification.



***Annexe E – Conseillers de la Branche***

**CONSEILLERS CONJOINTS DE LA BRANCHE**

Brigadier-général E.W. Henselwood, DSO, CD Avril 1969 – septembre 1970	Lieutenant-colonel R.A. MacDiarmid, CD Septembre 1967 – juin 1970
Brigadier-général N.C. Brown, DFC, CD Septembre 1970 – novembre 1972	Colonel J.G. Forth, CD Juin 1970 – juin 1971
	Colonel R.M. Black, MBE, CD Juin 1971 – juin 1972
Major-général N.C. Brown, DFC, CD Novembre 1972 – décembre 1974	Colonel R.A. Powell, CD Octobre 1972 – juillet 1973
	Colonel L.J. O'Brien, CD Juillet 1973 – juillet 1974
Major-général R.E. Ashton, CD Décembre 1974 – septembre 1978	Colonel D.G. McLellan, CD Juillet 1974 – juin 1977
Major-général N.S. Freeman, CD Septembre 1978 – juin 1982	Colonel C.A. Lowry, CD Juin 1977 – juin 1980
	Colonel J.K. Matheson, CD Juin 1980 – août 1984
Major-général J.A. Stewart, CD Juin 1982 – juillet 1985	Colonel D.H. Smith, CD Août 1984 – juillet 1985
Major-général D.M. Gray, CD Juillet 1985 – mai 1987	Colonel S.C. Dunbar, CD Août 1985 – décembre 1986
	Colonel E.A. Everest, CD Décembre 1986 – juillet 1987
Major-général J.E. Woods, CD Juillet 1987 – août 1989	Colonel A.J. Tattersall, CD Juillet 1987 – novembre 1988
	Colonel D.T. Carney, CD Novembre 1988 – juillet 1989

**CONSEILLERS DE LA BRANCHE**

Colonel C.R. Keple, CD	Août 1989 – juillet 1993
Colonel M.D. Lougher-Goodey, CD	Juillet 1993 – décembre 1996
Colonel E.S. Fitch, CD	Décembre 1996 – janvier 1999
Colonel M.E.J. Whitty, CD	Janvier 1999 – août 1999
Colonel J.K. Simpson, CD	Août 1999 – avril 2002
Colonel J.D.R. Gervais, CD	Avril 2002 –

ANNEXE F DU CHAPITRE 2

***Annexe F – Adjudants-chefs du GMC***

ADJUDANT-CHEF E.R. Storey, MMM, CD	Juillet 1982 – novembre 1982
ADJUDANT-CHEF L.R. McBride, CD (par intérim)	Novembre 1982 – juin 1983
ADJUDANT-CHEF O. Kiltz, CD	Juin 1983 – juin 1985
ADJUDANT-CHEF J. Gregoire, OMM, CD	Juin 1985 – juin 1988
ADJUDANT-CHEF D.A. Neale, CD	Juin 1988 – juin 1991
PREMIER MAÎTRE DE PREMIÈRE CLASSE J.M. Daley, MMM, CD	Juin 1991 – juin 1995
ADJUDANT-CHEF A.G. Hodgkinson, CD	Juin 1995 – juin 1999
ADJUDANT-CHEF J.V.P. Lepage, MMM, CD	Juin 1999 – juin 2002
ADJUDANT-CHEF K.B.C. Michaud, CD	Juin 2002 –

Remarque : Ce poste a été créé en 1981.



## ***Annexe G – Associations du GMC***

2<sup>e</sup> Bataillon du CRGC  
5<sup>e</sup> Division blindée canadienne, anciens sapeurs du CRGC  
1<sup>re</sup> Compagnie de campagne, anciens sapeurs du CRGC  
5<sup>e</sup> Compagnie de campagne, anciens sapeurs du CRGC  
6<sup>e</sup> Compagnie de campagne, anciens sapeurs du CRGC  
8<sup>e</sup> Escadron canadien, anciens sapeurs du CRGC  
9<sup>e</sup> Compagnie de campagne, anciens sapeurs du CRGC  
9<sup>e</sup> Escadron de campagne du CRGC  
11<sup>e</sup> Compagnie de campagne, anciens sapeurs du CRGC  
12<sup>e</sup> Compagnie de campagne, anciens sapeurs du CRGC  
14<sup>e</sup> Compagnie de campagne, anciens sapeurs du CRGC  
16<sup>e</sup> Compagnie de campagne, anciens sapeurs du CRGC  
23<sup>e</sup> Compagnie de campagne, anciens sapeurs du CRGC  
Canadian Railway Veterans Association RCE  
Combat Divers Association  
The Mappers Club  
Firefighters  
RCE Retired Sappers Association  
Retired Sappers Reunion  
Sapper Apprentices Reunion  
Alberta RCE Sappers Club  
Sarnia Sappers Association  
RCE Sappers Association, London, Ont.  
Association des sapeurs retraités du Québec  
Atlantic Retired Sappers  
Société historique de la BFC Chilliwack  
Association canadienne du Génie militaire  
Association du musée du génie militaire canadien  
Institut canadien du génie militaire

Il est possible d'obtenir les coordonnées des personnes-ressources de ces associations auprès du capitaine-adjutant du GMC ou du secrétaire de l'Association du Génie militaire canadien.



## ***Annexe H – Membres des comités du Musée du GMC***

1. L'administration du musée se compose d'un conseil d'administration, d'un comité de gestion et du personnel. Le conseil d'administration veille à ce que le musée souligne l'apport de la grande famille du GMC. Il se compose comme suit :

- a. Président : J3 Génie Ops/Conseiller de la Branche;
- b. Vice-président : Commandant EGMFC;
- c. Colonel commandant du GMC;
- d. Ingénieur supérieur en service actif;
- e. Adjudant-chef du GMC;
- f. Président, Association canadienne du Génie militaire;
- g. Directeur – Génie, QGDN/Disponibilité opérationnelle de la Force terrestre, État-major de l'Armée de terre;
- h. A4 Génie de l'air, 1<sup>re</sup> Division aérienne du Canada; et
- i. DBCSM 5, GGDN/État-major des Forces maritimes.

2. Le conseil de gestion agit à titre d'autorité directrice, financière et administrative pour le musée. Il se compose comme suit :

- a. Président : Commandant EGMFC;
- b. Vice-président : Commandant 4<sup>e</sup> Régiment d'appui du génie;
- c. Directeur de projets : Commandant EIGC, EGMFC;
- d. MR du Génie construction : Ingénieur-instructeur du Centre d'instruction au combat;
- e. Secrétaire : Commandant en second du musée;
- f. Membre : G1 (d'office) du Centre d'instruction au combat;
- g. Conservateur (d'office); et
- h. Trésorier.

3. Le personnel a pour fonction d'assurer la gestion du musée sur une base quotidienne. Il se compose des personnes suivantes :

- a. Commandant en second du musée;
- b. Sous-officier du musée;
- c. Adjoint du musée;
- d. Conservateur;
- e. Trésorier;
- f. Dactylographe/secrétaire; et
- g. Stagiaire d'été.

